

PAROISSES DU VEYNOIS

ET DU HAUT BUËCH

Presbytère
Place de l'église
05 400 Veynes
Tel : 04 92 58 00 92
e-mail : paroisse.veynes@orange.fr

CELEBRATION DES FUNERAILLES
CHRETIENNES

DEROULEMENT

Vous avez été accueilli par : Téléphone personnel :

Le célébrant des funérailles sera : Téléphone personnel :

C'est avec le célébrant que vous résoudrez tous les détails pratiques de la célébration.
Dans l'attente de la rencontre, voici quelques point auxquels vous pouvez commencer à réfléchir.
Le livret Fêtes et saisons « je suis la vie » vous présente le déroulement de la célébration.

Vous avez à **choisir** les textes suivants :

- Une première lecture des pages 14 à 26
- Un psaume des pages 27 à 30
- Un évangile des pages 32 à 47.

Votre choix :

○ Lecture n°page..... Lu par :

○ Refrain du psaume

○ Psaume n°page..... Chanté par :
ou le célébrant.

○ Evangile n°page..... Lu par le célébrant

- Les intentions de la Prière Universelle. Un modèle existe page 7.
Vous pouvez vous en inspirer pour réécrire une prière qui soit plus près de la vie du défunt.

lue par une ou plusieurs personnes de votre choix :

1^{ère} intention
.....
.....
.....

2^{ème} intention
.....
.....
.....

3^{ème} intention
.....
.....

4^{ème} intention
.....
.....

Refrain de la prière universelle :

➤ S'il y a la messe, voulez-vous également prier pour d'autres défunts de votre famille ? oui non

Si oui, merci de les indiquer :
.....
.....

➤ Y-a-t-il une musique que vous souhaiteriez écouter au cours de la célébration ? oui non

Si oui, laquelle ?

➤ Avez-vous une photo à déposer près du défunt ? oui non

➤ Quel chant aimeriez vous chanter durant la célébration ?

Cf. le livret de chants violet. N°, N°, N°

➤ Qui allumera le cierge au début ?

➤ Quelqu'un voudra-t-il dire un petit mot sur le défunt ? oui non

➤ Y a t il quelque chose d'important que vous voudriez voir exprimer durant la célébration ?

.....
.....
.....
.....
.....

Les offrandes faites ce jour-là par les fidèles, souvent dans des corbeilles à la sortie de l'église, ne sont ni pour le célébrant, ni pour l'église mais toujours pour faire célébrer des messes pour nos défunts. (Les 120€, ou plus ou moins selon les possibilités, donnés à la paroisse par la famille ne vont pas avec ces offrandes. Cette somme participe à la vie de la communauté chrétienne (achat des cierges, livrets des chants , entretien de la sonorisation, éclairage, chauffage, documents divers...dont vous bénéficiez aussi. Elle peut être donnée en chèque ou en espèces - directement ou par l'intermédiaire des Pompes Funèbres.)